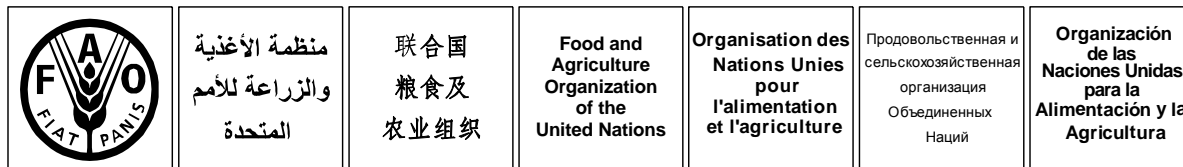


Juillet 2012



F

## COMITÉ DES FORÊTS

### VINGT ET UNIÈME SESSION

Rome (Italie), 24-28 septembre 2012

### RENFORCER LES LIENS INTERSECTORIELS DANS LE DOMAINE DES FORÊTS

**Établir une base de connaissances et d'informations fiables  
pour améliorer les politiques et la gouvernance**

## I. GÉNÉRALITÉS

1. Les décideurs ont des besoins d'information sur les forêts qui ont considérablement augmenté. Demandeurs, au départ, d'informations sur les zones forestières et les stocks sur pied, ils se sont intéressés par la suite à de nombreux autres aspects de la gestion durable des forêts, comme la biodiversité et les services écosystémiques. Au cours des dix dernières années, ils ont également porté une attention accrue sur des questions socioéconomiques, notamment la contribution des forêts aux moyens de subsistance et à la réduction de la pauvreté. Plus récemment, les décideurs ont demandé davantage d'informations sur la gouvernance et l'utilisation des terres au sens large, en mettant l'accent sur la problématique du carbone. Au cours de cette même période, on note un intérêt de plus en plus marqué de leur part pour les questions foncières et d'utilisation des terres.

2. Les décideurs ont besoin d'informations plus fournies et de meilleure qualité pour renforcer efficacement le rôle des forêts dans la réduction des effets du changement climatique et la fourniture d'autres services écosystémiques essentiels. Ils ont également besoin, à l'heure où les pays s'efforcent de mettre en place des économies plus « vertes » et durables et d'améliorer la contribution des forêts aux énergies renouvelables et à la sécurité alimentaire, d'informations sur les tendances et les perspectives qui s'inscrivent dans un contexte plus large, notamment la demande de produits alimentaires, d'énergie et de fibre de bois, ou sur des questions concernant le développement rural et l'emploi. Par ailleurs, les décideurs sont de plus en plus tenus de fournir des résultats tangibles sur la gestion des forêts et la bonne gouvernance de celles-ci. Tous ces besoins, anciens et nouveaux, montrent qu'il est nécessaire d'établir une base de connaissances et d'informations fiables pour améliorer le processus de décision à tous les niveaux.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

3. Les informations et connaissances existantes sur les ressources forestières et leurs avantages sont insuffisantes. En 2010, quelque 45 pays seulement avaient pu évaluer la superficie de leurs forêts en utilisant des inventaires forestiers nationaux. Quatre-vingt-quatre l'avaient fait au moyen de la télédétection, même si la qualité et l'âge des images étaient très divers. Seuls 22 pays disposaient d'une estimation de la superficie forestière, grâce à des inventaires systématiques et répétés des terres boisées. Dans de nombreux pays en développement, le taux de déboisement fait l'objet d'un débat continu, ainsi que la nécessité d'améliorer la base de connaissances et d'informations sur divers aspects fondamentaux de la gestion durable des forêts.

## II. PRINCIPAUX ENJEUX

4. Si les besoins de données du secteur forestier concernant l'utilisation des terres et des forêts sont de plus en plus nombreux et divers, il faut bien reconnaître que les capacités de collecte, de compilation et d'analyse des données ainsi que les systèmes d'information connexes sur les ressources forestières sont souvent inadaptés. La collecte, le stockage et l'analyse des données représentent un coût considérable et dépassent souvent les capacités analytiques et techniques des organisations forestières qui traitent les informations et les connaissances. Un autre aspect important est celui de la viabilité technique et financière des systèmes nationaux de surveillance des forêts. Les institutions nationales éprouvent souvent des difficultés considérables à collecter, gérer et analyser les données et à réaliser ensuite les inventaires et les évaluations dont elles ont besoin. Il faudrait par ailleurs mesurer les changements et les effets des politiques, notamment en prenant pour base des estimations fiables des variations du couvert végétal. Le défi pour les décideurs est d'évaluer et de suivre la manière dont ils gèrent les forêts, c'est-à-dire la manière dont ils élaborent, planifient, appliquent, contrôlent et améliorent les politiques. Il est aussi de présenter les progrès accomplis pour parvenir à une gestion durable des forêts. Dans de nombreux pays, le secteur forestier souffre d'un manque d'informations et de moyens adéquats pour lutter contre les activités illégales et le non-respect de la loi, qui ont souvent des effets préjudiciables sur l'environnement, les revenus tirés des forêts et les communautés qui dépendent de ces ressources.

5. Les informations existantes sur les ressources forestières ne sont pas souvent mises à disposition et ne sont donc pas largement diffusées ou suffisamment utilisées pour les décisions stratégiques. Il est assez fréquent que l'accès aux données soit limité à quelques personnes, voire une seule, de l'administration des forêts. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce blocage: la réticence des administrations forestières nationales à partager des informations avec d'autres institutions et utilisateurs, des questions de droits de propriété, l'intégrité des données, ou le fait que les institutions ne reconnaissent pas pleinement leur validité. À cet égard, on invoque fréquemment le manque de systèmes d'information sur les forêts, qui permettraient d'accéder facilement aux données dans un format aisé à comprendre et répondraient aux intérêts divers et aux besoins d'information des parties prenantes.

6. Outre les données biophysiques sur les forêts, la plupart des décisions stratégiques dépendent également d'informations sur la situation socioéconomique, la gouvernance et l'utilisation générale des terres. Par exemple, le maintien du couvert forestier et la qualité des forêts sont étroitement liés à des questions concernant l'utilisation des terres agricoles et le développement rural, y compris des questions sur l'égalité des sexes et l'atténuation de la pauvreté, les besoins de subsistance des communautés locales, l'évolution de l'emploi, l'état des régimes fonciers, ou les conflits de responsabilité concernant la gestion. Les bureaux nationaux de la statistique, les organismes chargés de l'environnement ainsi que les services agricoles et d'aménagement du territoire, les universités et d'autres organismes disposent généralement de leurs propres systèmes d'information sur l'utilisation des terres, qui comprennent diverses sources d'information sur les forêts. Un grand nombre de ces données permettent de mieux comprendre le contexte et les tendances qui ont une incidence sur l'utilisation et la gestion des forêts, et sont nécessaires pour prendre des décisions stratégiques fondées.

### III. LA VOIE À SUIVRE

7. Toute base de connaissances et d'informations fiables destinée à améliorer les politiques et la gouvernance doit être rigoureusement alignée sur les objectifs stratégiques, répondre aux besoins des politiques du secteur forestier, notamment le programme forestier national, et des politiques plus larges des pays en matière de développement (objectifs de développement nationaux, stratégies de développement économique, stratégies de réduction de la pauvreté) et permettre aux pays de remplir leurs obligations redditionnelles sur le plan international. Afin que cette base soit largement acceptée et utilisée, toutes les principales parties prenantes doivent participer au processus de définition des besoins d'informations et d'élaboration des systèmes de production d'informations.

8. La FAO a coopéré avec plus de 50 pays dans toutes les régions du monde pour appuyer le développement de systèmes nationaux d'information sur les forêts et renforcer les capacités en conséquence. Elle a aidé directement plus de 20 pays à établir des rapports de suivi et d'évaluation des forêts, et un certain nombre d'autres à renforcer leurs systèmes d'information sur les feux de forêts, les ravageurs et les maladies. La FAO organise aussi des ateliers nationaux et régionaux pour instaurer un dialogue sur la manière d'améliorer les évaluations et la surveillance des ressources naturelles sur le plan national. Plus de 30 pays y ont participé à ce jour. Le programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) aide les pays à développer des systèmes nationaux de mesure, de notification et de vérification (MNV) peu coûteux, efficaces, fiables et compatibles en leur fournissant des outils, des méthodologies, une formation et des moyens de partager les informations qui leur permettent de renforcer leurs capacités techniques et institutionnelles et d'améliorer l'efficacité dans ce domaine. La FAO appuie les programmes forestiers nationaux des États Membres dans leur rôle de plateformes de dialogue pouvant être utilisés pour encourager la participation d'un large éventail de parties prenantes à la définition des besoins d'information, et contribuer à l'élaboration et l'évaluation de politiques, stratégies et politiques forestières, sur la base de données probantes.

9. Des directives de plus en plus nombreuses sont disponibles sur la manière de mesurer les aspects socioéconomiques des forêts, notamment en ce qui concerne les moyens d'existence, le développement rural, l'emploi et l'égalité des sexes, et il est nécessaire d'améliorer la coordination et de renforcer la collaboration avec d'autres organismes qui collectent ces informations. On pourrait, par exemple, incorporer une série de variables socioéconomiques liées aux forêts dans les enquêtes sur les ménages conduites à intervalles réguliers par les bureaux nationaux de la statistique ou dans le cadre des recensements agricoles. Cela améliorerait l'accès aux données et augmenterait leur crédibilité, ainsi que la viabilité des collections de données et des systèmes d'information. Un travail considérable est également réalisé pour élaborer plus finement des méthodologies permettant d'évaluer la contribution des services écosystémiques forestiers, moyens de subsistance et développements divers en vue de faire mieux connaître les avantages des forêts pour la société et de faciliter la prise de décision en connaissance de cause.

10. Produire des informations sur la qualité de la gouvernance des forêts devient de plus en plus important, notamment dans le contexte de l'application des lois sur les forêts, de la gouvernance et des échanges commerciaux (FLEGT), et des programmes visant à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). La FAO aide les États Membres à aborder ces questions par le biais d'un programme spécialisé appuyé par l'Union européenne et qui prévoit en particulier de fournir une base de connaissances et d'informations fiables et d'améliorer la gouvernance des forêts.

11. En réponse à une demande formulée par le Comité des forêts en 2010, la FAO et PROFOR/Banque mondiale ont élaboré conjointement le Cadre d'évaluation et de surveillance de la gouvernance des forêts<sup>1</sup>, qui repose sur des processus existants de définition de critères et

---

<sup>1</sup> FAO/Banque mondiale, 2011: Cadre d'évaluation et de surveillance de la gouvernance des forêts, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

d'indicateurs, sur des indicateurs d'évaluation des ressources forestières et sur des initiatives visant à élaborer des indicateurs de bonne gouvernance des forêts. Le Cadre facilite la description, le diagnostic, la surveillance, l'évaluation et l'établissement de rapports sur l'état de la gouvernance dans le secteur forestier d'un pays. Il présente une liste complète et pertinente des principaux éléments qui décrivent la gouvernance des forêts. Il fournit aussi un cadre de référence pour classer des informations pertinentes pouvant être utilisées dans les pays, et entre eux, pour évaluer et contrôler la gouvernance des forêts et des ressources forestières. Il peut aider les pays à réfléchir sur des points critiques de la gouvernance des forêts et à y répondre d'une façon qui peut être mesurée, suivie et améliorée au fil du temps. La FAO aide une série de pays à renforcer leurs systèmes d'information, sachant que l'on est généralement conscient désormais qu'une bonne gouvernance est un élément essentiel des progrès à accomplir pour parvenir à une gestion durable des forêts, et qu'il est nécessaire de rassembler davantage d'informations sur les aspects de la gouvernance. La portée et la qualité des informations sur la qualité de la gouvernance permettent souvent de déterminer si les ressources forestières sont utilisées d'une manière efficace, durable et équitable, et si les pays réalisent les objectifs de développement liés aux forêts.

12. Il est urgent que les engagements politiques de haut niveau débouchent sur des actions concrètes consistant à mettre en place une surveillance périodique, à développer des systèmes d'information qui donnent un accès libre et généralisé aux données collectées, à diffuser de manière plus active des séries de données collectées par diverses parties prenantes et à encourager leur utilisation. Pour appuyer efficacement l'élaboration et l'examen des politiques, les organisations doivent collaborer entre elles dans les domaines du stockage et de l'analyse des données, se concerter et délibérer en permanence pour fournir des réponses aux questions pertinentes. On pourrait, par exemple, incorporer une série de variables socioéconomiques liées aux forêts dans les enquêtes sur les ménages conduites à intervalles réguliers par les bureaux nationaux de la statistique ou dans le cadre des recensements agricoles. Cela renforcerait la légitimité de ces données, la collaboration et la coordination entre les institutions du secteur forestier et les bureaux nationaux de la statistique ainsi que la viabilité à long terme. Au niveau des pays, les capacités de différentes organisations doivent être renforcées, en accordant une attention particulière aux capacités nationales d'analyse des données et de présentation des résultats dans des formats faciles à utiliser. Par exemple, l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) et de la télédétection peut faciliter énormément la visualisation des liens qui existent entre les aspects biophysiques, socioéconomiques et de gouvernance, et dans les analyses de scénarios.

13. La collaboration entre les différents organismes nationaux augmente également la capacité de s'acquitter des obligations redditionnelles contractées sur le plan international. En outre, encourager la collaboration et l'échange de connaissances et de données au niveau régional peut considérablement améliorer la qualité des systèmes d'information sur les forêts et leur utilité dans l'élaboration des politiques. Après tout, beaucoup des tendances qui ont une incidence sur la gestion durable des forêts sont de nature régionale, voire mondiale.

#### **IV. POINTS À EXAMINER**

- Le Comité pourrait souhaiter inviter les pays à renforcer leurs systèmes d'information sur les ressources naturelles et les forêts afin de mieux contribuer à l'élaboration de politiques orientées vers l'avenir et fondées sur des données probantes, et d'accomplir des progrès mesurables pour parvenir à une gestion durable des forêts.
- Le Comité pourrait souhaiter inviter les États Membres à renforcer leur base de connaissances et d'informations sur la gouvernance des forêts, à l'aide du Cadre d'évaluation et de surveillance de la gouvernance des forêts établi par la FAO et la Banque mondiale.

- Le Comité pourrait souhaiter recommander à la FAO d'aider les pays, notamment:
  - en leur fournissant des lignes directrices et des outils et en renforçant les moyens dont ils disposent pour élaborer des systèmes nationaux d'information sur les forêts qui soient alignés sur les priorités politiques et permettent d'évaluer et de suivre les aspects biophysiques, socioéconomiques et de gouvernance de la gestion durable des forêts;
  - en leur fournissant des lignes directrices et des outils pour améliorer la base de connaissances sur les aspects des forêts liés à la dimension socioéconomique et au contexte, plus large, de l'utilisation des sols (en particulier: moyens de subsistance, développement rural, atténuation de la pauvreté, égalité des sexes et services écosystémiques);
  - en renforçant les capacités d'application du Cadre d'évaluation et de surveillance de la gouvernance des forêts, notamment en ce qui concerne la collecte des données;
  - en encourageant la collaboration interinstitutions aux niveaux national et régional afin d'améliorer la base de connaissances et d'informations sur les forêts et leur utilisation.